

*17 juin 2021*

**Rapport de la commission de l'aménagement et de l'environnement chargée d'examiner la motion du 25 juin 2019 de M<sup>mes</sup> et MM. Olivier Gurtner, Corinne Goehner-da Cruz, Delphine Wuest, Anne Carron, Alfonso Gomez et Maria Pérez: «Pour un retour du plan vélo».**

**Rapport de M<sup>me</sup> Leyma Milena Wisard Prado.**

Cette motion a été renvoyée à la commission de l'aménagement et de l'environnement par le Conseil municipal lors de la séance du 7 octobre 2020. La commission l'a étudiée le 17 novembre 2020, sous la présidence de M. Pierre de Boccard. Les notes de séance ont été prises par M. Christophe Vuilleumier, que la rapporteuse remercie pour la qualité de son travail.

*PROJET DE MOTION*

Considérant:

- le succès avéré de la carte vélo créée par la Ville de Genève;
- avec regret, l'absence de mise à jour de cette carte (la dernière datant de 2013);
- la place grandissante que prend le vélo dans le transport de loisir et au travail;
- l'importance du vélo comme moyen de transport écologique dans la lutte contre le réchauffement climatique;
- la nécessité de mettre en valeur les itinéraires continus et sécurisés pour les cyclistes;
- le besoin d'une carte à jour vu les récentes réalisations telles que la voie verte, le quai Gustave-Ador à double sens cyclable et l'ouverture prochaine du Léman Express,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de procéder à une mise à jour du plan vélo et à son impression sur papier certifié écologique.

**Séance du 17 novembre 2020**

*Audition de M. Olivier Gurtner, motionnaire*

Le motionnaire rappelle que le plan vélo était édité par la Ville jusqu'en 2013, un plan qui avait beaucoup de succès auprès des usagers. Il pense que cet outil,

s'il était à nouveau publié, permettrait d'encourager les usagers à emprunter des itinéraires cyclables et notamment les itinéraires prévus à cet effet. Il signale en outre que les dénivelés sont précisés sur ce plan. Il ajoute qu'une application a été développée par le Canton, une application qui a connu beaucoup de problèmes. Il signale encore que de nombreuses associations demandent la réédition de ce plan sous une forme physique. Il précise qu'un plan papier permet en effet une bien meilleure praticité qu'une application de téléphone. Il remarque que ce plan était donc très complet et très pertinent.

Une commissaire demande quelles sont les statistiques sur la pratique du vélo à Genève.

Le motionnaire répond qu'il y a une augmentation de 22% d'usagers à Genève en 2020.

Une commissaire signale beaucoup utiliser ce plan vélo qui est très pratique. Elle se demande si c'est la Ville qui a fait ce plan ou si c'est une association qui avait été mandatée. Elle se demande également comment est distribué ce plan.

Le motionnaire répond que c'était la Voirie qui avait conçu ce plan et il explique que la Ville l'avait diffusé par ses canaux de diffusion habituels.

La commissaire remarque que Pro Vélo pourrait relire la copie avant publication. Le motionnaire acquiesce.

L'ensemble de la commission accepte de voter la motion. Elle est acceptée à l'unanimité, soit par 15 oui (4 S, 1 UDC, 3 PLR, 1 MCG, 3 Ve, 1 EàG, 2 PDC).